

Porté par l'Agence de la transition écologique (ex-ADEME), le programme TETE encourage les collectivités à inscrire la transition écologique dans leurs différentes politiques publiques. D'une durée de 4 ans, le programme se décline en plusieurs outils :

1- **État des lieux** : chaque collectivité engagée doit répondre à près de 1000 questions pour réaliser un inventaire juste et réaliste des actions qu'elle entreprend au regard des enjeux de développement durable. Le nombre de points obtenus constitue son point de départ.

2- **Plan d'actions** : agents et élus se réunissent ensuite pour établir les actions à mettre en œuvre prioritairement sur le territoire, toujours en s'appuyant sur les recommandations du programme. Ci-dessous la présentation opérationnelle des actions retenues par le Conseil Municipal du 23 septembre 2026.

Thématique	Ce que la commune souhaite faire	Précisions sur l'action	Objectifs de l'action	Statut	Élu-e pilote	Direction pilote
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.1. S'organiser en interne pour piloter et mettre en œuvre le programme TETE	Le comité de pilotage, composé d'agents et d'élus référents, aura pour rôle de suivre les avancées du programme TETE.	Réunir au moins une fois par an le Comité de pilotage à partir de 2026	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.2. S'organiser pour participer aux réflexions intercommunales (ABI, PCAET, PAT, ACM, SDES, CLE) et donner l'exemple sur le territoire	Identifier les différentes instances et/ou rencontres de l'agglomération auxquelles la commune doit participer, en lien avec les enjeux CAE. Nommer les agents et élus chargés de représenter la commune lors de ces rencontres.	Partager au moins 1 compte-rendu des actions engagées avec Saint-Brieuc Armor Agglomération un conseil municipal sur deux à partir de 2027	À venir	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.3. Mettre en place un programme de formation des nouveaux élus aux enjeux environnementaux	En collaboration avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, renforcer la culture CAE des élus (énergies renouvelables, adaptation aux changements climatiques, GIEP, vulnérabilité, etc.). Associer les agents pour favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance. Associer Ploufragan, Plérin, et Saint-Brieuc pour une action mutualisée.	Former au moins 75% des conseillers municipaux à une thématique transition écologique d'ici fin 2027	À venir	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.4. Continuer de mener une veille réglementaire CAE et de diffuser les informations aux services et élus concernés	Assurer une veille sur les thématiques air-climat-énergie et diffuser les informations réglementaires éventuelles aux services concernés.	Chaque année, connaître et appliquer les nouvelles réglementations en matière de politique CAE	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.5. Définir la contribution de la commune aux objectifs de réduction des GES du PCAET	Le PCAET va entrer en 2027 dans sa phase de révision. Il s'agit pour la commune de participer aux échanges et de décliner les objectifs de réduction des GES sur son propre territoire.	Décliner au moins un objectif du PCAET sur le territoire d'ici 2029	À venir	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.6. Continuer de diversifier les modes de financement pour les projets communaux en lien avec l'environnement	Ces précédentes années, la commune a sollicité diverses partenaires pour financer les actions en lien avec la transition écologique (Agence de l'eau, Fonds vert, DETR, etc.). Il s'agit de continuer de rechercher des sources de financements variées pour soutenir les projets communaux en lien avec l'environnement.	Déposer au moins une demande de subvention par an pour un projet en lien avec la transition écologique	En cours	Bernadette MACHET	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.7. Renforcer l'utilisation du budget vert comme outil de pilotage et d'amélioration	Aller au-delà de l'obligation réglementaire et s'approprier le budget vert comme outil de pilotage.	Effectuer moins de 1 340 000€ de dépenses défavorables par an	En cours	Bernadette MACHET	Direction Générale des Services Service finances
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.8. Appliquer les principes de l'événement responsable pour l'organisation des actions municipales	La commune est organisatrice de plusieurs événements sur le territoire (NozEtincelles, Forum des associations, Voeux du Maire, etc.). Il s'agit de mettre en application les principes de l'événement éco-responsable pour ensuite inciter les associations locales à appliquer ces consignes.	Formaliser l'engagement de la commune dans l'application des principes de l'événement responsable via délibération d'ici fin 2027, puis tendre vers 100% des événements municipaux appliquant ces principes d'ici 2029	À venir	Guillaume BARBIER-CUEIL	Direction des Services à la Population
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.9. Continuer de participer à des études et des recherches pour faire progresser les connaissances et techniques sur le territoire	La commune a saisi ces dernières années plusieurs opportunités pour être territoire pilote : programme "commune engagée pour l'eau", étude des microplastiques, étude de Côtes d'Armor Destination sur l'adaptation du tourisme aux changements climatiques, etc. Il s'agit de pouvoir continuer à s'impliquer dans ces différentes dynamiques.	Participer à un moins un programme ou être au moins territoire pilote d'une nouvelle action d'ici 2029	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.10. Faire évoluer le règlement Intérieur de la commune publique pour intégrer des objectifs d'achats durables	Connaître les objectifs d'achats durables, formaliser et chiffrer l'engagement de la commune, et accompagner les services et élus dans l'application du nouveau règlement.	Augmenter la part d'achats durables d'ici 2028	À venir	Bernadette MACHET	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.11. Réaliser et diffuser une évaluation annuelle de la commune au regard des engagements TETE	Évaluer chaque année les avancées de la commune au regard des objectifs du plan d'actions TETE, et rendre compte de ces avancées au grand public et partenaires.	Diffuser au moins une évaluation par an à partir de 2027 Proposer au moins un article dans le magazine par an à partir de 2027	À venir	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 1 - Stratégie & organisation interne	1.12. S'organiser pour suivre le plan de gestion du Conservatoire du Littoral	Une zone de préemption a été votée par la commune en faveur du Conservatoire du Littoral. La ville doit maintenant travailler avec cette structure publique pour veiller à l'application du plan de gestion travaillé conjointement.	Participer à 100% des comités de pilotage proposés par le Conservatoire du Littoral à partir de 2026	En cours	Alain GOUZIN	Direction des Services Techniques
Axe 2 - Patrimoine & aménagement	2.1. Élaborer un document cadrant la rénovation ou construction de bâtiments publics, avec des objectifs CAE	En lien avec les enjeux CAE, identifier les principes à appliquer sur les constructions neuves ou rénovations du patrimoine communal.	Adopter un document cadre d'ici fin 2027 90% des projets lancés après l'adoption de ce document cadre répondent aux critères indiqués	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 2 - Patrimoine & aménagement	2.2. Continuer le travail visant à améliorer l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité contrainte	Un groupe de travail "accessibilité", composé d'agents et d'élus, travaille à lever les points noirs de la commune en termes d'accessibilité des services et équipements publics aux personnes à mobilité contrainte (personnes handicapées, poussettes, personnes âgées, etc.).	Réaliser un diagnostic d'accessibilité d'ici 2028 100% des équipements publics accessibles aux personnes à mobilité contrainte d'ici 2030	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 2 - Patrimoine & aménagement	2.3. Continuer d'appliquer des règles d'usages des bâtiments publics, notamment en lien avec l'eau et l'énergie	La commune dispose de plusieurs bâtiments publics utilisés par les associations, par les particuliers ou par différents partenaires. Il s'agit de veiller à ce que l'usage de ces bâtiments se fasse en conscience des bonnes pratiques à adopter pour éviter tout gaspillage d'eau et d'énergie.	1 campagne de communication par an généralisée à tous les bâtiments publics concernés à partir de 2027	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques Direction des Services à la Population
Axe 2 - Patrimoine & aménagement	2.4. Mettre à jour et appliquer la Charte de l'arbre	Adoptée par le Conseil Municipal en 2022, la Charte de l'arbre est un outil opérationnel et un document informatif sur les droits et devoirs des propriétaires d'arbres, ainsi que les actions prévues par la commune sur le sujet. Il s'agit de le mettre à jour avec la nouvelle équipe municipale afin de pérenniser la politique de protection des arbres.	100% des arbres du domaine public inventoriés sur Grality d'ici 2029 Au prochain diagnostic en 2030, au moins 70% des arbres du domaine public sont en bonne vigueur	À venir	Alain GOUZIN	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.1. Formaliser les objectifs de production et consommation d'énergie renouvelable pour le patrimoine de la collectivité	Identifier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire (Schéma directeur des énergies en cours d'élaboration par Saint-Brieuc Armor Agglomération) et programmer des projets pour les développer.	Fixer des objectifs d'ici fin 2028 Augmenter la part d'énergie consommée par la commune issue du renouvelable d'ici 2029	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.2. Concevoir et mettre en œuvre un schéma directeur de l'éclairage public	La commune renouvelle progressivement son réseau de candélabres avec le SDE. Il s'agirait de concevoir un outil stratégique permettant d'encadrer l'éclairage public, pour des raisons de sobriété énergétique mais également en lien avec les enjeux de la trame noire.	Avoir réduit la consommation d'énergie liée à l'éclairage public d'ici 2029	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.3. Continuer d'effectuer un suivi des consommations régulier et multi-flux (eau, gaz, électricité)	Chaque année, les services techniques de la Ville rédigent un bilan des consommations de fluides des bâtiments publics, document présenté ensuite aux élus et services de la Ville.	Concevoir et diffuser au moins un bilan par an	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.4. Mettre en place des actions de sobriété pour limiter les besoins en chauffage et climatisation	Sur un bâtiment pilote, identifier les besoins en chaleur et climatisation puis proposer des actions en lien avec la sobriété énergétique. En priorité, des dispositifs de sobriété sont mis en place (ferme-portes, volets...). Des dispositifs bioclimatiques et tous les paramètres du confort thermique sont étudiés pour limiter le recours à la climatisation. S'appuyer sur le système de Gestion Technique des Bâtiments (GTB).	Atteindre l'optimisation de 100% des plannings d'occupation des GTB d'ici 2027	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.5. Encourager la société civile à choisir des offres d'énergie issues du renouvelable	Permettre à la société civile de mieux comprendre le fonctionnement de la distribution d'énergie, ses enjeux, et inciter à choisir des offres issues du renouvelable. Une opération d'achat groupé a ainsi été organisée à l'hiver 2025 et peut être complétée par d'autres actions.	Proposer 1 action de sensibilisation par an au grand public à partir de 2027 Augmenter la part des habitants bénéficiant d'une offre issue de l'énergie renouvelable d'ici 2029	À venir	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.6. Mesurer régulièrement la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments abritant des populations sensibles	Programmer les mesures obligatoires (radon, CO2, etc.) à l'intérieur des bâtiments publics, notamment ceux abritant une population sensible (personnes âgées, enfants, etc.).	Chaque année assurer un bon niveau de OAI (qualité de l'air intérieur) dans les écoles et le centre de loisirs. Co2 < 800ppm sur une journée d'occupation, radon inférieur à 300 bq/m³ sur l'ensemble des bâtiments, absence de Cov.	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.7. Appuyer la politique de mise en conformité de l'assainissement portée par Saint-Brieuc Armor Agglomération	La gestion des eaux usées participe parfois à la dégradation de la qualité des eaux de baignade. Il s'agit de soutenir l'agglomération, compétente en la matière, dans la mise en place d'actions correctives.	Suivre et réduire le taux de conformité des assainissements non collectifs (ANC) sur le territoire communal d'ici 2029	En cours	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.8. Diagnostiquer la qualité de l'air sur les espaces publics	Mesurer et communiquer sur la qualité de l'air des espaces publics.	A partir de 2027, publier chaque année un rapport sur la qualité de l'air de l'espace public accessible à tous les habitants	À venir	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 3 - Énergie, eau & air	3.9. Mettre à jour et appliquer la Charte "commune engagée pour l'eau"	La commune participe au programme "Commune engagée pour l'eau" et a adopté en 2025 une Charte reprenant les divers engagements du territoire sur le sujet : baisse des consommations d'eau potable de la	Mettre à jour la charte d'ici fin 2027 Réaliser 90% des objectifs inscrits dans la charte d'ici 2029	À venir	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services
Axe 4 - Mobilités	4.1. Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Modes Actifs de la Ville	Le Schéma Directeur Cyclable de Binic-Etables sur mer a été adopté en Conseil Municipal en février 2026. Il comporte 38 actions réparties en 6 axes.	Augmenter la part des actions réalisées ou en cours d'année en année	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques

Thématique	Ce que la commune souhaite faire	Précisions sur l'action	Objectifs de l'action	Statut	Élu.e pilote	Direction pilote
Axe 4 - Mobilités	4.2. Formaliser et continuer de mettre en œuvre des politiques de mobilité durable au sein de la collectivité (Mobil'pro)	La commune participe au programme Mobil'pro et a mis en place plusieurs actions ces dernières années : Forfait mobilités durable, investissement dans des vélos de service, mise en place d'un règlement interne sur l'utilisation des véhicules, etc. Il s'agit de pérenniser ces actions et d'en mettre en place de nouvelles (exemple : mutualisation des véhicules, voire des engins avec d'autres communes) pour réduire la production de GES émis par le parc de véhicules professionnels communaux.	Diminuer d'au moins 5% d'ici 2029 les émissions de gaz à effets de serre de la flotte de véhicules communaux	En cours	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services
Axe 4 - Mobilités	4.3. Renforcer la présence de recharges pour véhicules électriques sur le territoire	Plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques sont présentes sur le domaine privé et public du territoire. Cependant celles-ci sont parfois saturées (marché estival, week-end, etc) alors que le nombre de véhicules électriques augmente sur la commune.	Augmenter le nombre de bornes de recharge sur le domaine public d'ici 2028	A venir	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 4 - Mobilités	4.4. Valoriser le multicycle communal	Permettre à différentes structures d'utiliser ce nouveau véhicule communal afin de valoriser les mobilités douces sur le territoire.	Au moins 300 km par an réalisés avec le multicyclic à partir de 2027	En cours	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques Direction des Services à la Population
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.1. Faire connaître l'investissement de la commune dans le programme TETE auprès des habitants.e	Au-delà des articles dans le Magazine communal et des informations partagées sur le site internet et la page Facebook de la Ville, faire connaître l'investissement de la commune dans le programme via un support pérenne mais mobile et actualisable (flocage des véhicules de la commune ? Exposition extérieure ?)	Communiquer au moins une fois par mois sur le programme TETE ou l'une de ses actions à partir de 2027	En cours	Guillaume BARBIER-CUEIL	Direction Générale des Services
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.2. Intégrer la transition écologique dans le plan de formation de la commune, tant pour les agents que pour les élus	Partager les informations et sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux CAE. Encourager les formations des agents en lien avec les enjeux CAE. Encourager l'échange de pratiques entre collectivités avec des partenaires comme BRUDED, permettre aux agents de toute catégorie de participer à des événements apportants sur le territoire (exemple : coordinatrice de la transition écologique au Forum de l'eau, service urbanisme à une rencontre sur la GIEP, service espaces verts à une conférence UTL sur l'intelligence des arbres, etc).	90% des agents ont suivi une formation en lien avec la transition écologique d'ici 2028.	À venir	Christian GOULARD	Direction Générale des Services
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.3. Continuer d'accompagner les élus et les agents dans la pratique des éco-gestes quotidiens	La commune dispose d'un réseau d'écopréférénts qui partage les bonnes pratiques sur les différents sites de travail. La collectivité participe également à plusieurs défis comme le Digital Clean Up Day et le Challenge des mobilités. Il s'agit de questionner ces actions et leurs impacts afin de décider de les reconduire ou de les remplacer. Exemple d'écogestes : tri des déchets sur le lieu de travail, compostage des biodéchets, gestion des copies et impressions, etc).	Chaque année à partir de 2027, mobiliser au moins 50% des élus et agents lors d'un des challenges intercommunal ou national	En cours	Christian GOULARD	Direction Générale des Services
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.4. Généraliser la sensibilisation des enfants aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté	4 écoles sont présentes sur le territoire, dont 2 sont engagées dans un programme AME et 2 dans le label E3D. Il s'agirait de soit proposer un défi commune aux 4 écoles tous les deux ans en lien avec l'environnement, soit fait évoluer le projet éducatif de territoire pour inclure des actions sur le sujet.	Proposer une action par an à destination des enfants des 2 écoles publiques à partir de 2027	À venir	Nicole LECORGNE	Direction des Services à la Population
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.5. Continuer d'informer la population des enjeux et des solutions permettant de limiter le ruissellement des eaux de pluie	Lors des permanences du service urbanisme, élus et agents échantent des solutions de gestion des eaux pluviales à la parcelle avec l'usager. L'agglomération a également mis en place un guide sur la gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle (GIEPI) à destination des habitants. Il s'agit de mettre en place une action pour s'assurer que cette information est toujours partagée.	Lors des permanences urbanisme, sensibiliser 100% des particuliers ayant un projet d'urbanisme aux solutions de GIEP à partir de 2027 Proposer au moins 1 action de communication large public par an à partir de 2027	En cours	Alain GOUZIN	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.6. Continuer de mettre au service des particuliers des outils permettant de mettre en œuvre des actions climat-air-énergie (caméra thermique, etc)	La commune prête gratuitement une caméra thermique et une éco-maquette. Il s'agit de pérenniser ce service voire de le renforcer (appareil à radon ?).	Viser au moins 175 bénéficiaires par an à partir de 2027	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.7. Communiquer en interne et en externe sur l'Espace Info Habitat et les autres services de l'agglomération (exemple : pôle de proximité)	L'Espace Info Habitat est un service de l'agglomération qui propose un accompagnement des particuliers pour leurs projets de rénovations.	Diffuser 2 à 3 communications par an à partir de 2027 (exemple : cap'infos)	A venir	Alain GOUZIN	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques Direction des Services à la Population
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.8. Continuer de mettre en valeur les bonnes pratiques des acteurs économiques en matière environnementale	Via le Magazine de la Ville, la commune met en valeur les bonnes pratiques environnementales des acteurs économiques locaux. Cette action pourrait être renforcée, pourquoi pas en déclinant les portraits réalisés pour le Magazine en exposition éphémère. Le collectif de commerçants "Bonjour" peut être un soutien.	Promouvoir 3 bonnes pratiques par an à partir de 2026 (via rencontres avec l'Office de tourisme, article dans le Magazine communal, etc)	En cours	Guillaume BARBIER-CUEIL	Direction Générale des Services
Axe 5 - Communication, sensibilisation, mise en réseau	5.9. Favoriser l'implication des habitants dans la préservation du cadre de vie	Encourager les habitants à être acteur et actrice de leur commune en organisant des temps citoyens sur la base des doléances récurrentes.	Organiser au moins un temps citoyen tous les 2 ans à partir de 2027	A venir	Erwann LARUPT	Direction des Services à la Population
Axe 6 - Biodiversité	6.1. Appliquer le RLPI et notamment les actions visant à limiter la pollution lumineuse	Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de Saint-Brieuc Armor Agglomération est entré en vigueur le 1er février 2025. Il établit les règles en matière d'enseigne, de publicité extérieure, de vitrophane ou encore de chevallet. La commune s'est organisée pour prendre connaissance du RLPI lors d'une réunion interne à l'été 2025, elle doit maintenant s'organiser pour réaliser le diagnostic des non-conformités à ce document réglementaire.	D'ici 2029, 100% des enseignes lumineuses et des dispositions de publicité sont conformes au RLPI	À venir	Alain GOUZIN	Direction des Services Techniques Direction des Services à la Population
Axe 6 - Biodiversité	6.2. Préserver les fonctionnalités écologiques des milieux, notamment aquatiques et humides	Une carte des zones humides de la ville a été réalisée par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Il s'agit de mettre en place des actions pour s'assurer de leur protection sur le long terme.	La surface de zones humides inscrite au PLUI reste inchangée, voire à augmenter, d'ici 2029	En cours	Alain GOUZIN	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques Direction des Services à la Population
Axe 6 - Biodiversité	6.3. Formaliser et adopter un plan de gestion différenciée pour les parcelles communales et expliquer la démarche au public	Accueillir la biodiversité dans les espaces communaux et adapter la gestion à l'usage.	D'ici 2027, adoption par le conseil municipal d'un plan de gestion différenciée D'ici 2028, 100% des espaces verts communaux sont intégrés au plan de gestion différencié	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 6 - Biodiversité	6.4. Communiquer sur les risques sanitaires liés à la chenille processionnaire	Un binôme agent/élu communal est chargé d'appliquer le décret n° 2022-686 du 25 avril 2022 relatif à la lutte contre la chenille processionnaire du chêne et la chenille	Améliorer le suivi de chenilles processionnaires enregistrées sur alertes-espèces chaque année	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 6 - Biodiversité	6.5. Espèces exotiques envahissantes (EE) : mettre à jour le plan d'actions pour lutter contre le développement du frelon asiatique à pattes jaunes	Accompagnée par le GDSA 22 et le FGDon, la commune participe depuis plusieurs années à la lutte contre le déploiement du frelon à pattes jaunes en coordonnant des actions de piégeage des fondatrices et en proposant une aide financière la destruction de nids de frelons à pattes jaunes. Au regard du plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes venant d'être adopté en 2025, la commune doit mettre à jour sa propre stratégie de lutte sur son territoire.	Chaque année maintenir, voire réduire, le nombre de frelons asiatiques à pattes jaunes capturés lors de la campagne de piégeage Chaque année maintenir, voire réduire, le nombre de nids détruits	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 6 - Biodiversité	6.6. Diagnostiquer la présence des espèces exotiques envahissantes (EE) sur le territoire	Connaître la présence de faune et flore exotique envahissante sur le territoire, en priorité celles ayant un impact sur la santé humaine, avant d'identifier des actions à mettre en place.	D'ici 2028, mettre en place un outil de suivi des plantes exotiques envahissantes Proposer 1 sensibilisation/an grand public à partir de 2026	À venir	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 6 - Biodiversité	6.7. Identifier et protéger les milieux bocagers, notamment les haies, du domaine public	Un diagnostic du réseau bocager existe à l'échelle de la commune. Il s'agit de mettre en place des actions pour veiller à son maintien et son développement.	D'ici 2028, avoir recensé 90% des haies du domaine public sur Grallity	À venir	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 6 - Biodiversité	6.8. Permettre la végétalisation des pieds de murs par les habitants	Permettre aux habitants de participer à l'embellissement du cadre de vie : après validation de la demande, les services techniques réalisent l'aménagement de l'espace (déblatiment et plantent) qui est ensuite entretenu par l'habitant demandeur via une convention.	Octroyer au moins 5 permis de végétaliser par an à partir de 2027, suivant les demandes	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.1. Surveiller le respect de l'usage des parcelles identifiées en Zonage A agricole ou AV (agriculture en ville) dans le PLUI	Surveillance autant des parcelles communales que des parcelles privées : s'assurer que leur objet n'est pas détourné, soit en jardin, parking soit activité autre qu'agricole, arboricole etc. Les zones agricoles doivent rester comme dévolues à nourrir la population.	100% des zones A ou AV identifiées au PLUI en 2025 ont le même zonage en 2029 Réaliser 1 vérification avec compte-rendu par an.	À venir	Alain GOUZIN	Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.2. Continuer de participer aux actions du Plan Alimentaire Territorial (PAT) de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui concernent la commune	Proposer par l'agglomération en 2025, un plan alimentaire territorial : propose plusieurs actions auxquelles participent les services municipaux : "Plaisir à la cantine", Groupe de travail sur le gaspillage alimentaire, etc. Il s'agit de continuer à impliquer élus et services dans le déploiement de la politique alimentaire de l'agglomération et à mettre en œuvre les actions de la commune en lien avec la politique alimentaire de l'agglomération.	A partir de 2027 la commune est représentée dans 80% des Cotech ou Copil du PAT	En cours	Nicole LECORGNE	Direction Générale des Services Direction des Services à la Population
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.3. Evaluer la possibilité de proposer un marché de produits biologiques (Végé	Evaluer et mettre en valeur les possibilités de se fournir en produits alimentaires biologiques pour les habitants et visiteurs de Binic-Étables sur Mer.	Réaliser une étude d'opportunité d'ici fin 2027	A venir	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services

Thématique	Ce que la commune souhaite faire	Précisions sur l'action	Objectifs de l'action	Statut	Élu-e pilote	Direction pilote
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.4. Continuer l'implantation de plantes nourricières sur la commune	Chaque année, le service espaces verts plante petits fruits et arbres fruitiers pour permettre aux habitants et habitants la libre cueillette des fruits produits.	Planter à minima de 5 arbres ou arbustes fruitiers par an à partir de 2026 Les recenser sur UMAP et Grality	À venir	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.5. Réduire l'impact des achats alimentaires de la commune sur la déforestation	La collectivité ne connaît pas son impact sur la déforestation importée en lien avec ses achats alimentaires. Il s'agit de diagnostiquer cet impact et de réduire la part d'achats alimentaires ayant un rôle sur la déforestation.	Réduire de 50% d'ici 2028 le nombre de catégories de produits achetés par la commune contribuant à la déforestation	À venir	Erwann LARUPT	Direction des Services à la Population Résidences autonomie
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.6. Établir et suivre un projet alimentaire municipal autour de la construction et mise en service d'une cuisine centrale	Depuis plusieurs années, les repas des enfants sont servis par un prestataire extérieur. Un projet de cuisine centrale est en cours. Il s'agit d'y associer un projet alimentaire reprenant les orientations politiques de la ville en matière d'alimentation.	Concevoir et adopter un document cadre en Conseil Municipal d'ici 2027	À venir	Nicole LECORGNE	Direction des Services à la population
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.7. Assurer la pérennité de la recyclerie du territoire, favorisant la réparation et le réemploi	La commune accueille depuis quelques années une recyclerie dans un des bâtiments communaux (ancien centre technique municipal). Il s'agit de réfléchir à la pérennisation de cette activité aux besoins croissants, en assurant une stabilité administrative et technique.	Une recyclerie est toujours présente sur le territoire en 2029	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.8. Former les agents et élus à la valorisation des déchets issus des voiries en fin de vie (tri à la source, recyclage...)	Renforcer la connaissance des agents et des élus sur la gestion des déchets de projets de voirie pour en améliorer leur valorisation.	Proposer une formation sur le sujet à destination des agents et des élus d'ici fin 2027 Intégrer et suivre une clause d'évaluation (tonnes et type) et de valorisation des déchets de voirie dans un marché d'ici 2028	À venir	Christian GOULARD	Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.9. Continuer de soutenir l'agglomération dans la promotion de solutions pour valoriser les biodéchets	La commune vend pour le compte de l'agglomération des composteurs individuels et accueille des ateliers liés au compostage des déchets à destination des particuliers. Elle évalue également les demandes d'occupation du domaine public pour l'installation de composteurs collectifs sur de mande de l'agglomération.	Répondre positivement à 100 % des demandes de composteurs collectifs sur la commune chaque année	En cours	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.10. Améliorer le tri des déchets via le renouvellement des corbeilles publiques	Renouveler les 60 points propriété de la ville afin de permettre au public de mieux identifier les corbeilles publiques, de leur permettre le tri des déchets hors foyer, et d'en faciliter l'entretien par les services techniques.	S'assurer que 100% des sites proposent le tri des déchets d'ici fin 2028	À venir	Patrice DARCHE	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 7 - Alimentation & gestion des déchets	7.11. Soutenir les partenariats en lien avec les déchets : ALCOME, CITEO, Saint-Brieuc Armor Agglomération	Composé d'agents et d'élus, un groupe de travail interne échange sur la production et la gestion des déchets sur le territoire et les équipements communaux, et suit les actions liées aux contrats avec Citeo et Alcome.	Maintenir voire réduire le coût de la redevance spéciale pour la Ville d'ici 2028	En cours	Patrice DARCHE	Direction des Services Techniques Direction Générale des Services
Axe 8 - Vulnérabilité	8.1. Mettre en place un pilotage opérationnel de suivi et d'évaluation de la politique territoriale liée aux risques naturels	Identifier un groupe agents/élus en charge de suivre l'évolution de la vulnérabilité du territoire et la politique d'adaptation du territoire.	Organiser au moins 2 rencontres du Comité interne de suivi des risques naturels par an à partir de 2026	À venir	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 8 - Vulnérabilité	8.2. Accompagner les professionnels de l'hébergement et les événements dans l'adaptation de leur offre à la hausse des températures et à la modification des précipitations	Action suggérée par Côtes d'Armor Destination lors de l'étude sur l'adaptation du tourisme en lien avec les changements climatiques, mais également en raisonnement avec le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme.	Proposer chaque année un atelier de sensibilisation auprès des professionnels à partir de 2027	En cours	Guillaume BARBIER-CUEIL	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 8 - Vulnérabilité	8.3. Mener un travail spécifique sur l'adaptation du secteur du port de Binic à moyen et long terme	Action suggérée par Côtes d'Armor Destination lors de l'étude sur l'adaptation du tourisme en lien avec les changements climatiques, mais également en raisonnement avec le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme. Le port est effectivement menacé par le recul du trait de côte à 30 et 100 ans.	100% des professionnels et habitants ont été informés des risques les concernant d'ici 2029	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services Direction des Services Techniques
Axe 8 - Vulnérabilité	8.4. Améliorer le confort thermique d'une école publique pilote	Les variations plus prononcées de températures couplées à des bâtiments vieillissants ont pour conséquence un inconfort thermique pour le public scolaire, en été comme en hiver. Il s'agit d'améliorer la situation pour permettre aux écoliers comme aux équipes éducatrices de travailler dans de meilleures conditions.	Réduire la valeur de degrés-heures d'inconfort estival (DH, en °C.h) mesuré sur la période scolaire d'ici 2029	À venir	Nicole LECORGNE	Direction des Services Techniques
Axe 8 - Vulnérabilité	8.5. Recenser et communiquer sur les espaces fraîcheurs du territoire	Il s'agit de recenser et communiquer sur ces refuges climatiques locaux pour permettre à la population et aux visiteurs de s'abriter dans ces espaces en cas de fortes chaleurs.	Mettre à jour la cartographie des refuges climatiques d'ici 2027 Communiquer sur le sujet des déclenchement d'une vague de chaleur	À venir	Thierry TARDIEU	Direction Générale des Services
Axe 8 - Vulnérabilité	8.6. Adapter l'offre du GR34 en lien avec le recul du trait de côte	Action suggérée par Côtes d'Armor Destination lors de l'étude sur l'adaptation du tourisme en lien avec les changements climatiques, mais également en raisonnement avec le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme. Le GR34 est effectivement menacé par le recul du trait de côte à 30 et 100 ans.	D'ici 2029 assurer le repositionnement et la continuité du GR34 au regard des projections de recul de trait de côte, en cohérence avec les chemins inscrits au PDIPR, les attentes des randonneurs et l'expertise des associations locales. Mettre en valeur le sentier et encourager au respect des milieux naturels d'ici 2029	À venir	Erwann LARUPT	Direction des Services Techniques
Axe 8 - Vulnérabilité	8.7. Développer une culture liée aux risques naturels auprès des habitants de Binic-Étables sur Mer	La commune est sujette à plusieurs risques naturels qui ne sont pas forcément connus des habitants et visiteurs. Il s'agit d'améliorer ce partage d'informations afin que le public évite sa mise en danger.	Proposer au moins 1 action par an sur un sujet lié aux risques naturels à partir de 2027	En cours	Erwann LARUPT	Direction Générale des Services
In fine, la mise en œuvre de ces actions devra permettre : l'adaptation du territoire aux changements climatiques, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur, le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques, la préservation de la biodiversité, la préservation des ressources agricoles, forestières et aquatiques, ainsi que l'accompagnement aux changements de pratiques. Tous ces effets auront un rôle bénéfique pour la santé et le cadre de vie des habitantes et habitants de Binic-Étables sur Mer. Plus d'informations sur le site internet de la commune : https://www.binic-etables-sur-mer.fr/territoire-engage-pour-la-transition-ecologique-tete/					 	